

Réunion du 2 mars 2017

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 41
Nombre de pouvoirs : 4

Date de convocation : 23 février 2017

Date de publication au RAA :

15 MAR. 2017

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0

N° 4

Objet : Rapport d'orientation
budgétaire 2017 : budget annexe
assainissement

L'an deux mille dix sept, le deux mars à dix huit heures quinze, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Longwy s'est réuni en séance ordinaire à l'H.I.C.I., 2 rue de Lexy à REHON, sur convocation qui leur a été adressée par le Président.

Étaient présents

Mmes Bertin, Colin, Etienne, Fosty, Inial, Invernizzi, Leclerc, Pala, Sohyer, Tozzo
MM Agostini, Aries, Bagaglia, Basso, Brier, Blanguerlin, Bourguignon, Bouzad, Claeys, Danloy, De Carli, Didelot, Fizaine, Fournel, Gardi, Herbays, Hochstrasser, Jacque, Jacquet, Lot, Marini, Marteau, Paluszklewicz (à compter du point n°2), Piermantier, Pignot, Pluvinet, Raulet, Raullet, Righi, Rousseau, Zolfo

Excusés :

M. Duriez donne pouvoir à Mme Sohyer
M. Allier donne pouvoir à M. Basso
M. Huard donne pouvoir à M. Bourguignon (sa suppléante étant empêchée)
M. Aceti donne pouvoir à M. Raulet Gérard

Absent

Mme Charpentier
Mme Felkar
M. Giovanardi

M. Bouzad est élu secrétaire de séance à l'unanimité

VU les articles L 2312-1 et L 5211-36 du CGCT rendant obligatoire la tenue d'un Rapport d'Orientation Budgétaire dans les communes de plus de 3500 habitants, leurs établissements publics administratifs et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants

En application de l'article L 2121-12 du CGCT, une note de synthèse a été jointe à la convocation des membres du conseil communautaire dans les délais réglementaires

VU les articles L2312-1, L5211-36, D 2312-3 et D 5211-18-1 du CGCT

Après avis favorable de la commission "finances, affaires administratives, compétences, projet de territoire, partenariat avec les communes, ruralité"

Le conseil communautaire, à l'unanimité ;

- **PREND ACTE** de la tenue du Rapport d'Orientation Budgétaire sur le budget annexe assainissement, après en avoir débattu

- **AUTORISE** le Président à accomplir les mesures de publicité et d'information suivantes :

- Transmission du rapport au Préfet de département et aux communes membres de la communauté d'agglomération dans les 15 jours de la présente délibération
- Mise à disposition du rapport au siège de l'EPCI et dans les mairies des communes membres dans les 15 jours de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire. Le public sera avisé de cette mise à disposition par un avis sur le site internet de la communauté d'agglomération et un affichage au siège de l'EPCI
- Mise en ligne du rapport sur le site Internet de l'EPCI dans le mois suivant la présente délibération

Envoyé en préfecture le 14/03/2017

Reçu en préfecture le 14/03/2017

Fait et ~~publié~~ ^{affiché} le **jour, mois et an**
susdits

ID : 054-245406262-20170302-20170302D4-DE

Le Président



C. ARIES



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LONGWY

CONSEIL

Jeudi 2 Mars 2017

Objet : Rapport d'orientation budgétaire 2017 – Budget annexe « assainissement ».

Le Rapport d'Orientation Budgétaire constitue un moment important de la vie d'une Collectivité car il doit permettre de discuter des priorités qui seront affichées dans le Budget Primitif, de la stratégie financière de la Collectivité, et d'informer l'assemblée délibérante sur l'évolution de la situation financière de la Collectivité. Le rapport d'Orientation Budgétaire peut être abordé en fonction des points suivants :

- ↳ le Compte Administratif prévisionnel relatif à l'exercice 2016 et l'analyse de son résultat au vu des reports d'investissement et des rattachements de la section de fonctionnement
- ↳ la délimitation du futur programme d'investissement ainsi que les marges nécessaires à son financement.



Le présent rapport budgétaire expose la traduction de ces orientations au regard de :

- > l'analyse des grands équilibres budgétaires
- > l'endettement
- > la section de fonctionnement
- > la section d'investissement

I) L'ANALYSE DES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES 2016

Le Budget annexe « assainissement » de la Communauté d'agglomération envisagé pour l'exercice 2017 s'équilibre aux montants de 7.629.849,99 € en section de fonctionnement et 11.236.964,62€ en section d'investissement soit un total de 18.866.814,61 €.

En l'absence des résultats définitifs des comptes administratifs des 4 communes isolées de 2016 (Gorcy, Lexy, Morfontaine et Tiercelet), il vous sera présenté des tableaux comparatifs où figurent dans la première colonne les crédits cumulés votés pour le SIAAL (10 mois) et le budget annexe assainissement de la CCAL (2 mois) et dans la deuxième colonne les dépenses cumulées réalisées par ces deux collectivités en 2016. La troisième colonne fait état des propositions pour 2017 y compris les 4 collectivités qui étaient jusqu'à présent isolées.

L'exercice 2016 se solde par un excédent de 2.198.442,99€ en section de fonctionnement et de 6.128.953,54€ en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT 2016

Les dépenses de fonctionnement 2016

Le tableau ci-dessus présente l'évolution des grands postes de dépenses.

Fonctionnement Dépenses				
Chapitre	Libellé	Crédits SIAAL 2016	réalisés SIAAL + CCAL 2016	crédits CAL 2017
011	Charges à caractère général	1 844 660,00 €	1 784 797,70 €	2 327 070,00 €
012	Charges de Personnel	440 000,00 €	387 895,53 €	440 000,00 €
65	autres charges de gestion courante	284 731,87 €	53 479,78 €	206 500,00 €
66	Charges Financières	150 000,00 €	130 749,15 €	274 291,91 €
67	charges exceptionnelles	201 432,00 €	197 976,46 €	58 700,00 €
014	Atténuation de produits			35 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre section	1 502 768,13 €	1 279 006,88 €	1 554 194,00 €
023	Virement à la section d'Investissement	1 162 702,55 €	0,00 €	2 734 094,08 €
	Total	5 586 294,55 €	3 833 985,50 €	7 629 849,99 €

Dans l'ensemble, avec un taux de réalisation de 68,63%, ramené à 87,47% hors virement à la section d'investissement et dépenses d'ordre entre section, les dépenses de fonctionnement sont exécutées dans des proportions satisfaisantes au regard des prévisions. Le taux de réalisation du chapitre « charges à caractère général » est sans aucun doute le plus révélateur de la gestion avec un taux de 96,75%. Ils intègrent les différents contrats de prestations de services (contrats de DSP etc...) réalisés pour un montant de 1.387.187,40€ pour un prévisionnel de 1.417.000€.

Les charges de personnel sont réalisées dans une proportion de 88,16% des prévisions de 2016 (440.000€) en raison des départs en cours d'année non remplacés. Les autres charges de gestion courante n'affichent qu'un taux de réalisation de 18,78% en raison du non mandatement des créances admises en non-valeur pour un montant de 204.743,78€ et qui devront l'être sur 2017.

Les charges financières ont quant à elles été constatées pour un montant de 130.749,15€ conformes aux prévisions, la différence s'explique en raison des ICNE.

Les recettes de fonctionnement 2016

Fonctionnement Recettes				
Chapitre	Libellé	Crédits SIAAL 2016	réalisés SIAAL + CCAL 2016	crédits CAL 2017
70	Ventes de produits	3 989 784,54 €	4 365 701,64 €	4 717 500,00 €
74	subventions d'exploitation	180 000,00 €	235 597,30 €	209 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	10 254,29 €	23 563,31 €	20 000,00 €
77	produits exceptionnels	44 382,26 €	1 230,29 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre section	418 558,73 €	418 558,72 €	484 907,00 €
002	Excédent d'exploitation reporté	987 696,99 €	0,00 €	2 198 442,99 €
	Total section fonctionnement	5 630 676,81 €	5 044 651,26 €	7 629 849,99 €

Les ventes de produits sont en nette progression +375.917,10€ par rapport aux prévisions initiales. Cette hausse est due pour l'essentiel au rattrapage des versements dus par certaines communes sur les exercices antérieurs.

INVESTISSEMENT 2016:

Dépenses 2016 :

En section d'investissement, le résultat pour 2016 se présente de la façon suivante :

Investissement Dépenses				
Chapitre	Libellé	Crédits SIAAL 2016	réalisés SIAAL + CCAL 2016	crédits CAL 2017
20	Immobilisations incorporelles	437 751,11 €	94 469,58 €	185 950,00 €
21	Immobilisations corporelles	102 365,93 €	109 849,84 €	109 000,00 €
23	Immobilisations en cours	9 795 514,57 €	2 647 544,14 €	8 046 122,43 €
16	Emprunt et dettes assimilées	706 271,36 €	764 969,60 €	890 940,93 €
001	Déficit antérieur reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre section	418 558,73 €	418 558,73 €	484 907,00 €
10	dotations fonds divers réserves	4 851,22 €		
041	opérations patrimoniales	304 037,77 €	246 301,34 €	50 000,00 €
Total dépenses nouvelles		11 769 350,69 €	4 281 693,23 €	9 766 920,36 €
Crédits de report				1 501 044,26 €
Total section Investissement				11 267 964,62 €

La section d'investissement affiche un taux de réalisation de 32,76%, taux qui doit être appréhendé au regard du chapitre 23 dont le taux de réalisation est seulement de 27,03%. De nombreux programmes de travaux devraient être étudiés ou lancés en 2017 et notamment 3,5M€ pour des travaux visant à améliorer le traitement des boues à la station d'épuration principale

Recettes 2016 :

Investissement Recettes				
Chapitre	Libellé	Crédits SIAAL 2016	réalisés SIAAL + CCAL 2016	crédits CAL 2017
13	Subventions d'investissement	172 800,74 €	160 545,06 €	800 723,00 €
10	Dotations fonds divers réserves	1 262 089,65 €	1 200 000,00 €	0,00 €
021	virement de la section de fonct.	1 162 702,55 €	0,00 €	2 734 094,08 €
040	Opérations d'ordre entre section	1 300 000,00 €	1 279 006,88 €	1 554 194,00 €
041	Opérations patrimoniales	304 037,77 €	146 136,51 €	50 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
002	Excédent d'exploitation reporté	7 624 958,41 €	0,00 €	6 128 953,54 €
001	solde execution de la section inv reporté	18 227,21 €	0,00 €	0,00 €
Total dépenses nouvelles		11 844 816,33 €	2 785 688,45 €	11 267 964,62 €

Pour l'exercice 2016, la section est financée par les amortissements pour 1.279.006,88€, l'excédent d'exploitation capitalisé pour 1.200.000€. Le résultat antérieur reporté de 7.624.958,41€ permet de dégager un résultat de 6.128.953,63€.

II) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN 2017

Les dépenses de fonctionnement 2017

Les charges à caractère général (+32,12% par rapport au réalisé 2016) tiennent compte de l'intégration des nouvelles communes au 1^{er} janvier 2016 (syndicat de Cons-Ugny, et Fillières) et de celles intégrées au 1er novembre. La reprise de l'exploitation des différentes stations justifie cette progression des prestations de services. Le montant prévisionnel pour la délégation de service passe ainsi à 1.085.000€, montant auquel il convient d'ajouter 114.000€ pour Laix et Lexy, Morfontaine et

Tiercelet. Cette évolution des charges à caractère général trouve également son origine dans le coût prévisionnel des fournitures d'énergie gaz et électricité à hauteur de 31.450€ et d'une façon générale pour l'ensemble des besoins supplémentaires en fournitures diverses pour la gestion des nouveaux équipements.

Les charges de personnels sont inscrites pour un montant identique aux prévisions 2016. Les autres charges de gestion courante intègrent les créances admises en non-valeur pour près de 205.000€, et la suppression de la ligne indemnités et frais de mission élus (-53.000€).

Les charges financières progressent de 130.000€ à plus de 274.000€ en raison de la reprise des emprunts des nouvelles communes membres dont Lexy.

Ces modifications de périmètre ont également un impact sur les dotations aux amortissements qui progressent de 1.300.000€ à 1.554.194€.

Le virement à la section d'investissement s'établit à 2.734.094,08€ contre 1.162.702,55€ en 2016.

Les recettes de fonctionnement 2017

Bien évidemment et comme les exercices précédents, l'essentiel des ressources de la section de fonctionnement provient des recettes liées à la redevance d'assainissement qui devraient s'établir à 3.969.000€. Les autres prestations de services, dont les droits de raccordement, sont estimées à 256.000€. Le montant des recettes est en progression mais doit être relativisé au regard de l'élargissement du périmètre concerné.

La prime d'épuration est estimée quant à elle à hauteur de 209.000€, les amortissements de subventions à 484.907€, et la reprise du résultat antérieur à 2.198.442,99€.

III) LA SECTION D'INVESTISSEMENT EN 2017

Les dépenses d'investissement 2017

La section investissement marque également une nette progression à 11.236.964,22€ dont 1.501.044,26 de restes à réaliser.

L'essentiel des dépenses « nouvelles » figure au chapitre 23 pour 8.046.122€. Elles concernent le renouvellement de la filière boues et du poste de matière de vidange ainsi que la création d'un pont bascule à la station de Longwy pour respectivement 2.868.000€ et 323.500€. A cela s'ajoutent 100.230€ de frais de maîtrise d'œuvre et 25.000€ pour la pose d'un turbidimètre et d'une rampe d'aspersion.

Sont également prévus 600.000€ de renouvellement de réseau par chemisage, 370.000€ pour le renouvellement patrimonial (collecteur + ouvrages dont dégrilleurs), 1.000.000€ pour l'accord cadre portant sur les travaux d'extension et/ou de renouvellement des réseaux (dont 360.000€ pour le secteur Charles de Gaulle et 350.000€ pour la place Leclerc à Longwy), 192.630,61€ et 107.098,46 pour la reprise des marchés de travaux de raccordement des zones des Maragolles et des Petites Quémènes à Lexy, 500.000€ pour les travaux de réalisation de la station de Lax et 65.000€ pour la marché de maîtrise d'œuvre, 45.000€ pour la reprise en MOA délégué des travaux de la rue Gustave Raty à Saulnes, 50.000€ pour la réalisation d'un local technique, 143.000€ pour les travaux de raccordement de la Côte Charlotte à Longwy, 150.000€ pour des travaux urgents non programmés, 55.000€ de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de ANC (4 nouvelles communes), 90.000€ pour le marché contrôle et diagnostic, 50.000€ pour la gestion des eaux pluviales « études paysagères ».

Les autres dépenses concernent différentes études pour 185.950€, 109.000€ au titre des immobilisations corporelles dont 50.000€ pour l'acquisition d'un terrain, 30.000€ d'outillage, 890.940€ d'amortissements du capital de la dette, et 484.907€ au titre de l'amortissement des subventions.

Les recettes d'investissement 2017

Les recettes d'investissement sont constituées essentiellement par le résultat antérieur sans recours à de nouveaux emprunts.

IV) EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT 2017

L'endettement du budget « assainissement » s'élève à 6.254.724,42€ (CRD au 1^{er} janvier 2017) dont 3.748.740,71€ pour la seule commune de Lexy et 49.900,93€ pour la commune de Gorcy.

Parmi les emprunts contractés par le SIAAL, il convient de souligner que le premier pour un CRD de 323.611,86€ arrive à échéance au cours de 2017. Le second pour un montant de 1.961.465,92€ prendra fin en 2023 mais pourrait faire l'objet d'une renégociation avec la SFIL.

A cela viennent s'ajouter des prêts sans intérêt de l'agence de l'eau pour un montant total de 626.672€ et qui vont trouver à s'amortir jusqu'en 2024.

CONCLUSION

La bonne gestion héritée du SIAAL permet de générer une capacité d'autofinancement importante et de pouvoir envisager les investissements encore à venir. Si l'endettement fait plus que doubler par rapport au montant inscrit jusqu'alors au niveau du SIAAL, l'arrivée à échéance en 2017 du principal emprunt permettra de contenir la dette à un niveau satisfaisant. Toutefois, pour les années à venir, il conviendra de prioriser les investissements estimés à 10 à 15 M€ et de réfléchir à notre stratégie en terme d'endettement.